



Assemblée générale de parents

Date : Le lundi 11 septembre 2023

Heure : 19 h

Endroit : École de la Pruchière, St-Pacôme

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--|---|----------------|
| 1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée | M. Étienne souhaite la bienvenue aux 8 parents présents. | |
| 2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée | Il est proposé par Catherine Vaillancourt que M. Étienne préside l'assemblée étant donné que la présidente de l'année dernière a déménagé. La proposition est appuyée par Romain Thibaud. | |
| 3. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée | Il est proposé par Catherine Vaillancourt que Audrey Lizotte soit secrétaire de l'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité. | |
| 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour | M. Étienne fait la lecture de l'ordre du jour. Aucune modification n'est apportée. Il est proposé par Anik Briand d'adopter l'ordre du jour. La proposition est adoptée à l'unanimité. | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|----------------|-------|-------|-------|------------|----|----|----|----------------|----|----|----|-----------|----|----|----|--|
| <p>5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2022</p> | <p>Suite à quelques recherches de la direction, le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année dernière est incomplet.</p> <p>Le président d'assemblée demande la participation des membres de l'assemblée pour retrouver les informations manquantes.</p> <p>Il est proposé par Rachel Rioux d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 12 septembre 2022.</p> <p>La proposition est adoptée l'unanimité</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>6. Portrait des écoles 2023-2024</p> | <p>M. Étienne présente tout d'abord la clientèle scolaire pour chaque école avec des projections qui nous viennent du plan triennal, donc des données du MEQ.</p> <table border="1" data-bbox="762 927 1575 1305"> <thead> <tr> <th>École</th> <th>23-24</th> <th>24-25</th> <th>25-26</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>St-Gabriel</td> <td>29</td> <td>24</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td>Rivière-Ouelle</td> <td>49</td> <td>53</td> <td>50</td> </tr> <tr> <td>St-Pacôme</td> <td>86</td> <td>88</td> <td>80</td> </tr> </tbody> </table> <p>Au niveau de l'organisation scolaire :</p> <p>St-Gabriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle 5 ans | École | 23-24 | 24-25 | 25-26 | St-Gabriel | 29 | 24 | 21 | Rivière-Ouelle | 49 | 53 | 50 | St-Pacôme | 86 | 88 | 80 | |
| École | 23-24 | 24-25 | 25-26 | | | | | | | | | | | | | | | |
| St-Gabriel | 29 | 24 | 21 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Rivière-Ouelle | 49 | 53 | 50 | | | | | | | | | | | | | | | |
| St-Pacôme | 86 | 88 | 80 | | | | | | | | | | | | | | | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|------------------|--|----------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> - 1 classe de 1-2-3 - 1 classe de 4-5-6. <p>Environ 14h d'aide pour soutenir les classes à triples niveaux sont déployées. Il n'y a pas de service d'orthopédagogie puisqu'aucune personne formée en orthopédagogie ne s'est affectée. Par contre, les équipes sont conscientes que nous avons différents professionnels au centre de service pour nous épauler en cas d'élève en difficulté d'adaptation.</p> <p>Il y a aussi une TES à temps plein pour supporter les groupes.</p> <p>Rivière-Ouelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle 4-5 ans (dérogation du ministère) - 1 classe de 1-2-3 - 1 classe de 4-5-6. <p>Comme à St-Gabriel, environ 14h d'aide pour soutenir les classes triples niveaux. Pas d'orthopédagogie pour les mêmes raisons qu'à St-Gabriel. Un ajout de 20% de tâche sera placé dans la tâche de l'enseignante qui fait le soutien triple niveau à Rivière-Ouelle (car plus ancienne). Ce pourcentage de classe est destiné, à priori, pour la</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|------------------|--|----------------|
| | <p>suppléance dans l'établissement, soit pour les 3 écoles. Par contre, si aucun besoin en suppléance n'est manifesté, ce temps pourra être ajouté au soutien. Comme c'est pour l'établissement, cette tâche ne sera pas destinée uniquement à Rivière-Ouelle, mais comme la classe de 1-2-3 compte beaucoup d'élèves, ce sera la priorité en début d'année.</p> <p>Une TES est également présente à temps plein pour supporter les enseignantes et elle est également accompagnée d'une stagiaire jusqu'à Noël. Une 2^e TES sera présente 14h pour la classe de Maternelle comme il y a des maternelles 4 ans. (Mesure protégée par le ministère).</p> <p>St-Pacôme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mat. 4 ans - Mat. 5 ans - 1 classe de 1-2 (en dépassement d'un élève) - 1 classe de 3-4 (en dépassement d'un élève) - 1 classe de 5-6 (en dépassement d'un élève) <p>80 % de tâche en orthopédagogie.</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|------------------|---|----------------|
| | <p>Une TES est présente à temps plein pour supporter les enseignants. Elle est également accompagnée d'une stagiaire. Une 2^e TES sera présente 14h pour la classe de Maternelle 4 ans.</p> <p>Un ajout pour soutenir les classes du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire a été fait. Le but est de donner des heures à des éducatrices en service de garde pour aller aider les classes. Une somme de 24 500\$ de plus a été déployée dans nos écoles, ce qui représente environ 16 h d'aide par semaine pour l'année. Les recherches prouvent qu'un minimum de 8h de soutien par la même personne pour une classe est nécessaire pour voir son effet. Nous tenterons donc de procéder par bloc et déterminer les classes qui devrait en bénéficier. Le tout sera déterminé en comité EHDAA.</p> <p>INFORMATION À AJOUTER :</p> <p>Habituellement, il y avait de l'anglais enrichi de donné aux classes de 4-5-6 (St-Gabriel) ainsi que les classes de 3-4 et 5-6 à St-Pacôme et Rivière-Ouelle. Il y avait aussi un projet d'anglais offert au préscolaire à raison de 30 minutes par semaine par classe. Par contre, la direction précédente avait réduit le temps ajouté en anglais pour bonifier la musique au préscolaire. Ainsi, au départ, les enseignants du préscolaire avaient maintenant un ajout de 30 minutes d'anglais et de</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--|--|----------------|
| | <p>30 minutes de musique, mais les classes des plus vieux n'avaient plus d'ajout d'anglais.</p> <p>Après consultation auprès du conseiller pédagogique en anglais, il m'a été indiqué que le programme du 3^e cycle était très serré avec seulement 1h30 d'anglais par semaine.</p> <p>En équipe-école, nous avons fait le choix de donner l'ajout de musique au préscolaire pour travailler sur la conscience phonologique, les rythmes et autres et préserver l'anglais enrichi auprès des classes de 4-5-6 et de 3-4 et 5-6. Cette décision est prise pour l'année et sera revue au printemps puisque l'anglais au préscolaire semblait avoir un impact considérable.</p> | |
| <p>7. Présentation du rapport annuel</p> | <p>Le président d'assemblée fait la lecture du rapport annuel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mot de la présidente - Projet éducatif – Valeurs et objectifs - Tous les fonctions et pouvoirs du CÉ ont été respectés. - Les projets pour cette année <ul style="list-style-type: none"> o Renouvellement du projet éducatif; o Réflexion sur la baisse de clientèle de nos écoles; | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|---|---|----------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation des parents à la vie scolaire qui est en diminution; ○ Tenter d'élargir notre offre de services extrascolaires même si nous sommes dans des petites écoles. <p>- Les modalités de reddition de comptes à la communauté seront mieux structurées pour nous assurer que le site de l'école est à jour. L'utilisation de la page Facebook serait un moyen efficace à envisager plus régulièrement pour rejoindre le plus de parents.</p> | |
| <p>8. Information sur le rôle du CÉ, sa composition, son fonctionnement et la durée de leur mandat.</p> | <p>M. Étienne fait un résumé de la courte vidéo d'invitation qui avait été déposée sur la page Facebook officielle de l'établissement.</p> <p>Rôle du CÉ :</p> <p>Rappel de la terminologie « adopter » et « approuver ».</p> <p>Énumération des différents points d'adoption et d'approbation qui doivent être faits en rencontre de CÉ.</p> <p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 membres parents (président et vice-président, représentant au comité de parents et substitut au comité de parents) - 2 substituts si possible | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|---|--|----------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> - 6 membres du personnel (3 enseignants, 1 personnel de soutien, 1 personnel professionnel, 1 personnel du service de garde) - 2 membres de la communauté si possible. - Le conseil d'établissement compte 5 rencontres à différents moments dans l'année. Une 6^e date est habituellement arrêtée au cas où une rencontre devait être annulée. Postes à combler : - 1 poste de 1 an pour remplacer Mme St-Pierre (ancienne présidente) qui a déménagé. - 3 postes de 2 ans Répartition : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 parents de St-Pacôme ○ 1 parent de Rivière-Ouelle ○ 1 parent de St-Gabriel | |
| 9. Formation du conseil d'établissement | | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--|--|----------------|
| 9.1 Procédure d'élection | <p>M. Étienne indique comment se déroulera la période d'élection.</p> <p>Une personne de l'assemblée peut proposer une autre personne ou se proposer elle-même. Nous commencerons par combler les 3 postes de 2 ans et ensuite le poste de 1 an.</p> <p>S'il y a plus de personnes proposées que de poste, nous procéderons à un vote (à main lever ou écrit selon le choix de l'assemblée).</p> | |
| 9.2 Nomination du président d'élection | <p>Anik Briand propose Étienne Michaud pour être le président d'élection.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> | |
| 9.3 Élection des représentants des parents | <p>Postes de 2 ans</p> <p>Élaine D'Anjou propose Karine Lévesque pour représenter St-Gabriel.</p> <p>Catherine Vaillancourt proposer Vicky Janelle pour représenter l'école St-Pacôme.</p> <p>Rachel Rioux se propose pour l'école de Rivière-Ouelle.</p> <p>Poste de 1 an</p> <p>Catherine Vaillancourt propose Romain Thibaud pour représenter l'école de la Pruchière.</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--|---|----------------|
| | <p>Catherine Vaillancourt se propose comme substitut.</p> <p>Catherine Vaillancourt propose Valérie Ouellet comme substitut.</p> <p>Les élections ne sont pas nécessaires puisqu'il y a exactement le même nombre de propositions que de postes. Tout le monde accepte.</p> | |
| 9.4 Nomination au comité de parents – Représentant | Romain Thibaud se propose pour devenir représentant(e) au comité de parents. | |
| 9.5 Nomination au comité de parents – Substitut | <p>Catherine Vaillancourt propose Alexandra Jean pour devenir substitut au comité de parents.</p> <p>Alexandra Jean accepte.</p> | |
| 10. Formation de l'OPP | <p>St-Gabriel :</p> <p>Lien avec l'école par Mme Florence (enseignante de 1-2-3)</p> <p>Karine Lévesque et Éline D'Anjou mentionnent leur intérêt.</p> <p>Rivière-Ouelle :</p> <p>Lien avec l'école par Mme Suzanne (enseignante de 4-5-6)</p> <p>Vicky Gagnon a déjà recueilli des noms pour faire partie de l'OPP.</p> <p>St-Pacôme :</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--|---|----------------|
| | <p>Lien avec l'école par Mme Myriam (enseignante de mat. 4 ans)</p> <p>Anik Briand, Annick D'Amours, Sarah-Ève Déry, Catherine Vaillancourt et Audrey Lizotte sont les noms donnés pour St-Pacôme.</p> <p>Mme Vicky Janelle et M. Romain Thibaud mentionnent qu'ils peuvent être disponibles pour certaines activités sans être officiellement sur l'OPP.</p> | |
| <p>11. Date de la première rencontre du conseil d'établissement</p> | <p>La première rencontre aura lieu le lundi 16 octobre 2023 dès 19h à l'école de la Pruchière de St-Pacôme.</p> | |
| <p>12. Autres points</p> <p>12.1 Présentation d'une activité parents-enfants pour le préscolaire qui nécessite une sortie à l'extérieur des lieux de l'école.</p> <p>12.2 Présentation d'une activité de financement par l'OPP pour l'école de Rivière-Ouelle.</p> <p>12.3 _____</p> | <p>12.1 M. Étienne présente la proposition d'activité qui doit être approuvée par les membres du CÉ. L'activité est déjà acceptée du côté de l'école. Les élèves de maternelle de l'école de St-Pacôme pourront profiter d'une sortie à Saint-Bruno dans le cadre des activités parents-enfants des maternelles 4 ans. « La vie est mush » qui consiste en une initiation à la mycologie est accepté.</p> <p>12.2 M. Étienne présente l'activité de financement que Mme Vicky Gagnon lui a proposé. Vente de fromage de la fromagerie des Basques et vente de tartes de la compagnie St-Donat qui débutera le 14 septembre et se déroulera jusqu'au 13 octobre. L'activité de financement est acceptée.</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|---------------------------------|---|----------------|
| | | |
| <p>13. Période de questions</p> | <p>Questionnement au sujet de la classe extérieure. M. Étienne indique qu'un projet autour de 100 000\$ devrait voir le jour à l'été 2024. Le projet est entre les mains des ressources matérielles. Il y aura une validation des plans faite par le comité de l'école. Pour les donateurs, les informations des dons avec les dates ont été transmises à la secrétaire du directeur général s'il est encore possible de remettre des reçus pour fin d'impôt.</p> <p>Questionnement au sujet du gymnase à l'école de Rivière-Ouelle. C'est un problème connu par les ressources matérielles du centre de services, mais les chances sont minces que la présentation d'un projet d'agrandissement d'école soit acceptée alors qu'il y a une décroissance de la population scolaire pour le milieu. Le fait d'envisager d'agrandir par l'intérieur en modifiant le rez-de-chaussée pour en faire un gymnase coûtera probablement plus cher que de rebâtir une école. C'est donc un questionnement qui demeure sans réponse pour l'instant.</p> <p>Mme Vicky Janelle indique que les parents devraient être mis au courant lorsqu'il y a des travaux importants dans les écoles. Son</p> | |

| SUJET À DISCUTER | DISCUSSION ET ORIENTATION | SUIVI À DONNER |
|--------------------------|--|-----------------------|
| | enfant souffre d'asthme et son retour à l'école est très difficile et c'est possiblement dû à la grande quantité de poussière dans l'air à cause des travaux à l'école de la Pruchière. Le tout est noté puisque de nouveaux travaux sont prévus à l'été 2024. | |
| 14. Levée de l'assemblée | Mme Anik Briand propose la levée de l'assemblée générale. La rencontre se termine à 20h38. | |

Étienne Michaud, directeur

